COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AOUT 2025

Conseiller(e)s en exercice : Mme SULECK Josiane, M. LEBLANC Jean-Pierre, M. FOUQUET Gérard, ~~PELERIAUX Fabrice~~, Mme MAGINET Véronique, M. DEHONDT Marc, Mme DUBOIS Brigitte, Mme CUSSENOT Suzanne, Mme POTTIER Marie-Claude, ~~Mme MOUTON Christine~~, Mme VERIE Nathalie, Mme LABROY Christine, M. TAVERNE Sébastien, M. LECERF Johan, M. GERMAIN Frédéric, Mme PIERARD Sophie, M. LECOCQ Pierre-François, ~~Mme TOUATI Leïla~~, Mme TAQUET Amandine, M. HASSELIN Bernard, ~~Mme DEVOS Carole, Mme MAÎTREPIERRE Sylvie~~, ~~Mme DUBOIS Géraldine,~~ M. BARSOUM Marc, ~~Mme LEBEGUE Nathalie,~~ M. LA GUERCHE Yves, Mme BAILLY Christel.

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir : M. PELERIAUX Fabrice pouvoir à Mme SULECK Josiane, Mme MOUTON Christine pouvoir à Mme PIERARD Sophie, Mme DEVOS Carole pouvoir à M. BARSOUM Marc.

I-5-2 Nomination du secrétaire de séance.

A la Majorité par 18 Voix Pour et 5 Abstentions (Mme TAQUET Amandine, M. HASSELIN Bernard, M. BARSOUM Marc, Mme BAILLY Christel), madame VERIE Nathalie est nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

II-4.2.3 Délibération ponctuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité et détermination de la rémunération. Art L332-21-1 DU CGCT.

A l'Unanimité par 23 voix Pour, le conseil municipal :

- Autorise le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité et détermination de la rémunération. Art L332-21-1 DU CGCT.
- Fixe la rémunération en référence à l'indice brut 367, 1er échelon de l'échelle C1 de la Fonction Publique Territoriale, à laquelle s'ajoute les suppléments et indemnités en vigueur.

III- 7-5 Subvention exceptionnelle « Les Rosettes »

A l'Unanimité par 23 voix Pour, le conseil municipal autorise le versement d'une subvention exceptionnelle à l'association « Les Rosettes » pour un montant de 3750 euros.

L'association « Les Rosettes » sollicite le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 3750 euros.

IV-7-5 Subvention de fonctionnement au « Comité des Œuvres Sociales de la Police de Maubeuge.

A l'Unanimité par 23 voix Pour, le conseil municipal autorise le versement d'une subvention de fonctionnement au comité des œuvres sociales de la Police de Maubeuge pour un montant de 200 euros.

Rousies le 25 Août 2025.

VILLE DE ROUSIES (NORD)

Le Maire,

Josiane SULECK.